

OPTIMISATION DES IMMOBILISATIONS - PERFECTIONNEMENT

DERNIÈRES RÉGLEMENTATIONS COMPTABLES ET FISCALES

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

RÉGLEMENTATION SUR LES IMMOBILISATIONS

- › Convergence du plan comptable général vers les IFRS
- › Textes de référence : règlements CRC 2002-10 et 2004-06
- › L'approche par composants

DÉFINITION ET COMPTABILISATION DES IMMOBILISATIONS

- › Définir un actif immobilisé
 - notion de patrimoine
 - critères de définition d'un actif
 - distinction des charges et immobilisations
 - les trois familles d'immobilisations : incorporelles, corporelles, financières
 - place des immobilisations au bilan
- › Comptabiliser une immobilisation : comment déterminer le coût d'entrée des actifs ?
 - acquisition et reprise en fin de contrat : éléments constitutifs du coût d'acquisition
 - création en interne : éléments constitutifs du coût de production
 - dépenses ultérieures : dépenses d'entretien et de réparation, pièces de rechange et de sécurité
- › Traitement des frais d'acquisition, d'établissement, de recherche et développement
- › Comptabilisation par composants

[Exemples et exercice d'application](#)

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

- › Biens amortissables
- › Base amortissable et notion de valeur résiduelle
- › Modes d'amortissement
- › Durées d'amortissement
- › Plan d'amortissement et ses modifications
- › Amortissement par composants
 - modalité de calcul
 - conditions de déductibilité des composants de 1ère et 2e catégorie
- › Traitement des divergences entre amortissement comptable et fiscal : l'amortissement dérogatoire et les réintégrations extra-comptables

[Exemples et exercice d'application](#)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

- › Quand effectuer un test de dépréciation ?
- › Calculer une perte de valeur
- › Enregistrement et suivi comptable d'une dépréciation
- › Traitement fiscal

[Exemples et exercice d'application](#)

IMPACT DES DERNIÈRES NORMES SUR LES DOCUMENTS COMPTABLES ET FISCAUX

- › Nécessité de l'inventaire physique
- › Informations à fournir dans l'annexe comptable
- › Liste des informations nécessaires à la mise en place des plans d'amortissements
- › Incidences en matière fiscale des règles d'évaluation des immobilisations : liasse fiscale, Contribution Économique Territoriale (CET)

[Quiz de validation des acquis](#)

OBJECTIFS

- Connaître la dernière réglementation sur les immobilisations.
- Évaluer les actifs immobilisés selon les règles comptables.
- Développer son expertise sur l'approche par composants des immobilisations.
- Maîtriser le traitement comptable et fiscal des amortissements et des dépréciations.
- Assurer une meilleure circulation de l'information entre les services techniques, comptables et financiers.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation opérationnelle intégrant les dernières évolutions en matière de gestion des immobilisations
- Alternance d'exemples et d'exercices permettant l'intégration des dernières règles
- Une pédagogie participative basée sur les échanges d'expériences entre participants

VOUS ÊTES

Responsables, chefs comptables et collaborateurs des services comptables, gestionnaires des immobilisations, collaborateurs des services fiscaux, contrôleurs de gestion, contrôleurs budgétaires
Pré-requis : Connaître les fondamentaux de la gestion des immobilisations

PRIX 890 € H.T. - Réf : CTA-AGIM

Validité 30/06/2014. Inclus : forfait repas, support, e-ressources et évaluations [forMetris](#)

SESSIONS 2014-2015

Paris Montparnasse
 le 24 mars 2014
 le 13 juin 2014
 le 18 septembre 2014
 le 5 novembre 2014

